N° 48

Rapport de l'observation de M^r Eustache Chirurgien à Beziers sur une operation de la taille

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

1

Le fils du nommé Bouffugot habitant au Vernet qui fait le sujet de cette observation, n'avoit encore que trois mois lorsqu'il Eprouva des symptomes qui pouvoient faire soupçonner la présence d'un corps étranger dans la vessie. le malade abandonné à ses parens Et à la nature, mena une vie languissante. les symptomes de disurie augmenterent sensiblement; Un mauvais regime Et l'usage immodéré du vin pur ajouterent infiniment à sa triste situation.

A l'âge de cinq ans et demi cet enfant, qui plusieurs fois avoit éprouvé des Retentions absolues d'urine, la perte de l'appetit Et du sommeil Et une difficulté presque continuelle à aller à la garde robe, fut attaqué En 1786 d'une retention d'urine complette. Pendant quarante huit heures, il fit pour uriner, de efforts inutiles. le ventre devint dur, tendu et douloureux principalement du coté de la Region hypogastrique. l'estomac ne pouvoit rien supporter; le pouls étoit petit serré le visage rouge, la respiration génée, et il étoit tourmenté de nausées continuelles. à cette époque une tumeur enflammée et douloureuse qui le troisieme jour avoit parue près Et au dessus de l'ombilic, s'ouvrit Et donna issüe à une grande quantité d'urines melées de pus. depuis ce moment les symptomes alarmans disparurent; l'urine continua de couler par cette fistule, mais le malade continua d'éprouver les plus grandes difficultés à aller à la selle. près d'une année après c'est à dire, En avril 1787 m^r Eustache chirurgien de l'hotel dieu de Beziers qui y ~~jouit~~ jouit d'une reputation méritée, fut appellé pour secourir le malade. Il trouva l'enfant agé alors de six ans et demi dans l'état dont je viens de parler. depuis longtems la pierre étoit soupçonnée; m^r Eustache s'en assura par la sonde qui fut arretée près le col de la vessie, où il reconnut la présence de la pierre, Et son volume considerable par l'introduction de son doigt qu'il eut de la peine à faire entrer dans le rectum.

ARC 36 n° 34

Tout que épuisé que fut le malade, il vit avec raison que l'extraction de la pierre étoit le seul moyen de lui conserver la vie. Mr Eustache a t'il incisé sur la pierre à la méthode de celse, ou sur la rainure du cathéter ? c'est ce qu'il ne dit point; mais à l'aide de deux doigts introduits dans l'anus il a saisit la pierre avec des pinces et en a fait l'extraction. cette opération n'a été suivie d'aucun accident. Dans les premiers jours les urines ont coulé partie par la playe, et partie par la fistule. Peu de tems après, les urines ne couloient plus que par la playe & la fistule a été guerie; le mauvais état de la vessie rendit la cure plus longue; ce ne fut que le trente cinquième jour que les urines commencerent à passer par les voyes ordinaires; Et malgré tous les écarts de regime aux quels le malade se livra, la cure fut complettement terminée le quarante deuxième jour. le malade se rétablit entièrement; mais dans le mois de Décembre suivant, il fut attaqué d'une inflammation de bas ventre à la quelle il succomba le septieme jour, n'ayant éprouvé aucun accident rélatif à la maladie pour la quelle il avoit été opéré.

Dès 1606 Barthelemi Cabrol dans son alphabet anatomique avoit donné une observation sur l'issue de l'urine par l'ombilic d'une femme, & qui cessa quand que la continuité de l'urètre imperforé eut été rétablie. fabrice de hilden mr Littre ensuite, & depuis mrs Sauffin Chirurgien à Chalon sur Seine, Cheselden & autres en ont donné des exemples. mais de toutes ces observations aucune n'approche le plus* qu'une de celles citées par mr Littre dans les mémoires de l'academie Royale des sciences année 1701

J'ai Enfin reconnu, dit mr Littre, dans le cadavre d'un jeune homme de dix huit ans que son ouraque étoit creux du coté de la vessie de la longueur de cinq travers de doigts, & que dans cette Etendue, elle avoit trois lignes de diamètre. Une pierre de figure conique qui étoit engagée dans la cavité du col de la vessie, & qui la bouchoit presque tout à fait, avoit donné lieu à la Dilatation de cette ouraque: Si ce jeune-homme, continue mr Littre, avoit vecu

* de celle de mr Eustache

essie de reins, son urine qui ne pouvoit sortir par le col de la vessie qu'avec beaucoup de peine et en petite quantité, auroit vraisemblablement achevé de dilater l'ouraque jusqu'au nombril, et enfin les urines se seroient écoulées par cette voye comme dans les précédentes observations.

~~[illegible]~~

Mr Sabatier dans les mêmes mémoires année 1778+ rapporte un fait semblable observé sur un homme d'environ 40 ans, à cette différence près, que la vessie à sa partie supérieure près l'ouraque avoit cédé et transmis les urines au dehors par une fistule à la partie moyenne inférieure du ventre.

Lors qu'une pierre engagée dans le col de la vessie le bouche entièrement, il faut, ou que les urines par leurs cours, établissent une rigole sur sa surface, ou un conduit dans son épaisseur comme cela arrive souvent, ou que la vessie distendue outre mesure, cède dans quelqu'un de ses points, ou enfin que l'ouraque se dilate et conduise l'urine à l'ombilic+. mais que l'ouraque ait été dans l'origine un canal, qu'il n'ait été et ne soit que le produit d'un assemblage de fibres ligamenteuses, ce n'est pas le lieu de discuter ce point anatomique et je renvoie à ce qu'en dit Mr Sénac et à ce qu'a dit Mr Portal dans les mémoires de l'académie des sciences année 1769+; mais en admettant ‡ ~~l'opinion de Mr Littre~~ si l'on considère l'age du malade qui fait le sujet de l'observation de Mr Eustache, et le lieu de la fistule près l'ombilic, il y a lieu de croire que les urines ont dilaté # ~~cette grande poche ou~~ ~~l'ouraque, qu'elle~~ a cédé dans un de ses points, et qu'une inflammation gangreneuse leur a donné issue aux urines près l'ombilic; il me semble plus naturel de le croire, que de présumer une crevasse à la vessie même: car alors il auroit fallu que ce viscère porté par sa dilatation jusque près l'ombilic eut contracté des adhérences avec les parties voisines, pour établir dans cette partie d'adhérence, une communication au dehors. Mr Eustache auroit pu peut-être s'en assurer par l'introduction du stilet dans la fistule; et si

ce nouveau conduit qui

+ ou près l'ombilic

+ la possibilité prouvée par les observations de Mr Littre et autres c'est à dire la #

‡ dilatation de l'ouraque, ou le prolongement de la membrane interne de la vessie par l'écartement de ses fibres le long de l'ouraque suivant le sentiment de Mr Portal

le stilet par un court trajet fut parvenu directement dans la vessie, cette ouverture n'auroit point été indifferente dans le cas où le volume éxcessif de la pierre auroit indiqué le haut appareil, la situation du corps étranger dans le col de la vessie ne permettant pas l'introduction du catheter. si l'on considère le volume apparent que présentoit la pierre dont la saillie dans le rectum étoit telle, que le malade éprouvoit la plus grande difficulté à aller à la selle, c'étoit peut-être, en apparence, un cas de pratiquer la taille hypogastrique. je ne pretends pas inférer de là que la taille eût dut être faite au dessus du pubis; l'extraction par le périné me paroit toujours préférable quand elle est raisonnablement possible, surtout le volume apparent de la pierre en impose et plusieurs fois j'y ai été trompé.

l'observation de m. Eustache me paroit intéressante et je pense qu'elle mérite une place distinguée dans les mémoires de l'académie.

Gend 9 Juillet 1789

Deschamps